



Espoir Hérault
356 rue Ferdinand de Lesseps
34070 Montpellier

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 13 mars 2024

Convocation en date du : 01 mars 2024

FEUILLE DE PRÉSENCE (au siège de l'association)

Marylise Blanc (MB)	Présente
Joseph Garenq	Représenté par JF Giovannetti
Jean-François Giovannetti (JFG)	Présent
Nelly Gonzalez	Représentée par Béatrice Callens
Fabienne Guiraud	Présente
Béatrice Callens	Présente
Hélène Sarde	Présente
Fabienne Giovannetti	Présente
Jacques Huchet	Représenté par B Lemoine
Marie Josée Miclet	Présente
Gérard Miclet	Présent
Bernard Lemoine (BL)	Présent

Dr René Cariou	Représenté par C Thiaumond
Klaus Elisabeth	Donatrice non adhérente
Anne de Saxce	Excusée
Romain Léger	Représenté par C Thiaumond
Christiane Léger	Représentée par O Suffit
Christian Léger	Représenté par O Suffit
Béatrice Van Den Hove	Excusée
Marc Cohen	Représenté par B Lemoine
Christian Thiaumond (CT)	Présent
Cécile Chabert	Représentée par JF Giovannetti
Olivier Suffit (OS)	Présent
Marise Granier	Représentée par M Blanc
Siigrid Chatelot	Excusée
Beauchard François	Excusé
Beauchard Marya	Excusée
Pasquier Isabelle	Excusée
Berger Ryan	Excusé
Chatelot Sigrid	Excusée

Pour rappel seuls les adhérents présents ou représentés ont accès aux votes des délibérations.
Conformément aux statuts de l'association le quorum est atteint, et l'assemblée peut valablement délibérer.

ISATIS ayant accueilli Espoir Hérault dans les locaux de la toute nouvelle Résidence Accueil « Thelonious Monk » à Clapiers pour cette Assemblée Générale 2024, le Président a souhaité donner la parole à Pascale Gloriès, Directrice Territoriale d'ISATIS, invitée à ce titre à l'assemblée générale. Pascale Gloriès a tenu à souligner les excellentes relations entretenues depuis des années avec l'Association Espoir Hérault qui font de l'Hérault aux yeux de la gouvernance d'ISATIS un département exemplaire pour le logement accompagné. Les 3 réalisations issues du partenariat EH-ISATIS ne doivent pas masquer la liste d'attente qui ne cesse de croître compte tenu du succès de ce dispositif, dont elle rappelle qu'il est au profit des personnes vivant avec des troubles psychiques. Elle a souligné la constance des démarches initiées par EH auprès des services et des élus afin de satisfaire des besoins toujours confirmés. René Revol, maire de Grabels, a été un ambassadeur précieux auprès de ses pairs, lui qui sur sa commune a répondu favorablement et avec enthousiasme, pour la première fois il y a dix ans maintenant, aux sollicitations d'Espoir Hérault. Elle a également rappelé que sur Clapiers lors de l'inauguration de la semaine passée Eric Penso, maire de la ville, s'est fait le porteur d'un discours très soutenant qui fut relayé par le Sénateur, Conseiller régional, M. Hussein Bourgi avec la même détermination. Et au-delà de ces actions de plaidoyer stratégique, le volet accompagnement mobilise les bénévoles d'Espoir Hérault afin de créer du lien et d'ouvrir les RA vers la cité. Les familles et aidants ont souvent exprimé une vraie reconnaissance pour le soutien apporté. Lattes est l'étape suivante dans cette dynamique partenariale. Et la crédibilité de nos projets partagés n'est plus à démontrer.

Après ces paroles encourageantes, le Président reprend le fil de notre assemblée pour rappeler l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 07 mars 2023

2. Présentation du rapport moral 2023 :

- Les résidences accueil ouvertes
- Le projet de résidence accueil de Lattes
- Les projets en cours en matière de logements accompagnés
 - ✓ Le projet de Cité Autonomie à Montpellier
 - ✓ Le projet de petite unité résidentielle (R4) de Grabels
- Nos activités « participatives & citoyennes »
- Le déploiement du réseau EH
- La réingénierie du site Espoir Hérault

3. Présentation du rapport financier 2023

4. Eléments de notre feuille de route 2024

5. Questions diverses

Afin de faciliter le déroulement des différents points, un document de présentation a été envoyé préalablement à tous les adhérents convoqués en Assemblée Générale. Chaque intervention est donc accompagnée de la projection de diapositives en séance.

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 07 mars 2023

Le Président introduit la réunion par la soumission aux votes du projet de Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale qui s'est tenue au siège de l'Association le 7 mars 2023. Celui-ci a formalisé le nouveau conseil d'administration pour 3 ans. Ce projet a été joint à l'envoi de la convocation de la réunion de ce jour, et le Président en demande l'approbation.

Vote contre : aucun
Abstention : aucune

Résolution 1 : Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 7 mars 2023

A l'unanimité des présents et représentés, le Procès-Verbal de l'AG du 07/03/2023 est approuvé.

2. Présentation du rapport moral 2023

Le Président propose l'examen des éléments du Rapport Moral qui rend compte de l'activité de notre association durant l'exercice 2023 dans la perspective de son approbation par les adhérents présents et représentés en Assemblée Générale.

Cela débute par l'exposé des réalisations finalisées et celles qui sont en cours d'élaboration.

• Les résidences accueil ouvertes (diapos 5 à 8)

Grabels : JFG

La Bastide Henri Blachère, nom de notre ancien Président, est notre RA « historique » ouverte fin 2012 et continue de servir de modèle reproductible à bien d'autres depuis. Un événement portes ouvertes a eu lieu lors de la dernière SISM, et une journée anniversaire pour les « 10 ans » s'est tenue le 12 octobre 2023. EH et ISATIS ont coorganisé cette journée d'anniversaire, qui a accueilli René Revol, maire de Grabels qui a dans son discours rappelé aux résidents que c'était « leur » maison, et Delphine Capdevielle, directrice du pôle psychiatrie du CHU.

Depuis 10 ans il y a eu bien sûr des mouvements de résidents, de personnel encadrant et aussi des initiatives de bénévoles de l'association pour dynamiser la vie sociale de la BHB, notamment Béatrice, Marylise et Sigrid, qui sont remerciées bien entendu.

Béziers : BL

Cette Résidence Accueil (baptisée Espoir) a ouvert le 15 novembre 2021 avec 20 logements d'une trentaine de m² sans balcons sur 3 niveaux grâce à une réhabilitation d'anciens locaux du Conseil Départemental par Hérault logement. La résidence est gérée par AVH. Bernard Lemoine participe aux commissions d'attribution et la résidence est actuellement pleine.

C'est Joseph Garenq qui a de longue date œuvrée pour négocier au cœur de Béziers ce foncier très bien situé. Bernard Lemoine a pris le relais pour assurer pour le compte de notre association les commissions d'attribution et de suivi dont une réunion est prévue le 26 mars.

AVH a absorbé AIRIS qui gérât un SAVS et le GEM Lesseps dont EH est le parrain. C'est l'ex directeur du SAVS AIRIS qui, pour le compte d'AVH, supervise la RA de Béziers. L'environnement de soins est moins dense que sur Montpellier, mais la clinique de La Pergola, notamment, assure un lien fonctionnel avec la résidence accueil de Béziers.

Le gestionnaire AVH34 a été approché pour travailler sur la Charte éthique du logement accompagné. Ses contributions ont été très pertinentes. Notamment AVH a souhaité qu'on parle d'habitants et non de résidents.

Le Président souligne le souhait de contribuer à faciliter le partage de bonnes pratiques entre AVH et ISATIS pour que chacun capitalise sur les retours d'expérience au bénéfice de nos résidents. ISATIS et AVH sont donc remerciées pour les échanges déjà institués. Pascale Gloriès adhère totalement à cette nécessité de partage d'expérience. Elle remercie une fois de plus le Dr Cariou pour sa précieuse contribution pour une prise en charge toujours plus adaptée de la fragilité psychique, compte tenu de la diversité des situations.

Castelnau le Lez : CT

Un an déjà que la Résidence est ouverte, et les retours sont très positifs. Pascale Glories en atteste, la petite équipe en place démontre une réelle efficacité notamment Elsa Doré dont les compétences sont appréciables,

Une rencontre a été coorganisée pour rencontrer les familles et aidants en début d'année 2023 où une fois de plus a été reconnue l'action d'EH au profit des personnes en situation de handicap psychique et la synergie développée avec ISATIS.

Lors de la SISM 2022 une journée Portes Ouvertes a été consacrée à l'accueil de nombreux partenaires intéressés. Les bénévoles d'EH présentes à cette AG peuvent témoigner de leur engagement à toujours animer une vie sociale au sein de la RA et veiller à son ouverture vers l'extérieur. L'accompagnement reste pour EH une composante essentielle de notre action associative. Pascale Glories évoque notamment l'atelier aquarelle qui rencontre un succès que nous espérons grandissant, des résidents des autres RA manifestent leur intérêt.

Clapiers : JFG

Avec une première pierre le 14 octobre 2022, et des installations mises à disposition du gestionnaire dès décembre 2024, il s'agit donc d'une mise place exceptionnellement rapide.

Pascale Glories rappelle que dès le 13 décembre ISATIS a accueilli 14 résidents, et à ce jour seul un

logement reste disponible.

Lors de l'inauguration officielle le Président d'ACM a de plus souligné son engagement à « loger tout le monde » dans un contexte très tendu.

La résidence accueil bénéficie d'une parcelle au bénéfice de ses habitants au sein des jardins familiaux de Clapiers. Cette activité remporte un vif succès déjà auprès des résidents des 3 RA déjà en place. Cette parcelle jouxte celle de JFG, où Didier Redon officie. Ce dernier a par ailleurs accepté de « parrainer les nouveaux jardiniers voisins».

• **Le projet de résidence accueil de Lattes (diapos 9 et 10)**

Lattes : BL

La première réunion date de l'époque où Henri Blachère était à l'œuvre en 2013. Bernard Lemoine avait rejoint l'association à cette occasion. Tout était sur de bons rails mais il y eut un recours administratif qui a stoppé le processus de la ZAC censée accueillir cette RA. Mais maintenant l'obstacle est levé même si le projet initial a été revu à la baisse en termes de logements dont les composantes se voient reparties autrement. Le Maire et son adjoint Eric Pastor en charge du dossier ont confirmé maintenant le projet d'une RA clairement identifiée dans le programme de la ZAC des Hauts de Lattes. Le bailleur est ACM qui a isolé un bloc de 4 étages avec 26 logements dédié à la RA à côté de 29 logements sociaux standard. Situé après Castorama, proche de la ligne de TRAM qui aboutit à Lattes. L'architecture est très qualitative mais chère. Des financements complémentaires sont donc recherchés, notamment auprès de la Fondation Abbé Pierre. La faisabilité du projet est liée à une redevance annuelle tenable à payer par le gestionnaire ISATIS. Soit un T1bis de 25m² avec balcon pour 130€ de reste à charge pour le résident. Une équation difficile à formuler compte tenu des contraintes du projet.

Olivier Suffit estime à 265 000 € le complément à trouver pour satisfaire à cet équilibre.

Le PC a été déposé en juillet 2023 avec le soutien de la Mairie, l'appel d'offres travaux devrait être lancé en avril. La livraison est estimée au 1^{er} semestre 2026.

Pour conclure sur Lattes le Président met en évidence la ténacité des démarches assurées par EH pour faire aboutir enfin ce projet de 2013...avec un modèle économique viable.

Un certain nombre de guichets seront dès lors sollicités pour aboutir à un modèle économique viable.

• **Les projets en cours en matière de logements accompagnés**

✓ **Le projet de Cité Autonomie à Montpellier** : JFG (diapo 11)

Le projet reste en attente d'une décision politique. Initié par la Croix Rouge, le projet est ambitieux (4500 m² de SDP) à l'instar de ce qui a été réalisé à Nantes, géré par la Croix Rouge, et qui a suscité l'intérêt des services de la Métropole. Le projet inclut plusieurs composantes : Résidence Accueil, Hébergement d'urgence famille, crèche, habitat inclusif et tiers lieu ressource. Olivier, Jean François et Bernard suivent de près ce programme partagé, mais sans retour pour l'heure.

✓ **Le projet de petite unité résidentielle (R4) de Grabels** : JFG (diapos 12 à 18)

Ce projet a mobilisé très lourdement le bureau d'EH avec des allers et retours incessants avec les institutionnels, les autorités territoriales et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)

Mettant en œuvre une résolution du Conseil d'Administration de novembre 2021, donnant au Président l'autorisation d'engager toutes les démarches nécessaires à l'acquisition d'une villa de fonction du CHU inoccupée pour en faire une petite unité résidentielle de 4 places (projet baptisé R4), avec encore une fois le soutien de René Revol. Le coût de l'opération est de 440 200 €. Là encore le modèle économique a nécessité de multiplier les subventions pour boucler le budget, et là encore les synergies avec ISATIS ont fonctionné. René Revol toujours soutenant a également tenu à contribuer au bouclage du budget. Cf diapo14 qui liste tous les produits.

Dès lors EH devient un micro-bailleur social et nous disposons des mêmes guichets que les grands bailleurs.

Bernard a œuvré avec succès pour qu'EH ait l'agrément de Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion (MOI) qui a permis de mobiliser du prêt locatif d'aide à l'insertion (PLAI foyer)

Les garanties d'emprunt sont en cours de formalisation pour la CDC auprès de la Métropole et du Département. Tout est dans les circuits de signature. EH espère pouvoir signer l'acte authentique en juin 2024.

ISATIS a également contribué à rendre la négociation pour la redevance la plus constructive possible pour le tandem EH-ISATIS.

Le projet social de la R4 s'articule autour d'un partenariat avec l'unité des jeunes adultes (UJA) du pôle psychiatrique du CHU. Donc en direction de jeunes malades pour lesquels on vise à éviter une institutionnalisation, travers de bien des parcours quand on analyse les profils en commission d'admission. Le principe de la colocation devrait être pertinent pour ces jeunes. Des intervenants du CHU et la mobilisation de PCH mutualisée devraient faciliter l'accompagnement nécessaire. C'est donc notre première incursion dans le dispositif de l'habitat inclusif, l'aide à la vie partagée sera mobilisée pour l'accompagnement. ISATIS recevra directement la subvention du Conseil Départemental.

• **Nos activités « participatives & citoyennes » : JFG (diapos 19 et 20)**

Action « ordinateurs reconditionnés »

Il faut avant tout remercier de tout cœur Régis, il a permis de redistribuer 27 ordinateurs à des personnes vivant avec des troubles psychiques leur permettant ainsi de rester « connectés ».

Les bénéficiaires sont très divers : nos résidents, des patients de CMP, des jeunes de l'UJA, des adhérents de l'UNAFAM. MB a également créé des contacts avec les personnes en charge du programme « un chez soi d'abord »(UCSD) développé par la DIHAL. Une grande convergence de valeurs sur l'inconditionnalité du toit, sur un accompagnement multi disciplinaire intensif, où EH se retrouve pleinement, a permis ce partenariat. ISATIS a d'ailleurs 3 programmes UCSD en cours en PACA et Corse. Un chez soi jeunes est en cours de mise au point en relation avec l'accès à l'emploi.

Action « jardinage » à Clapiers

Déjà évoquée avec un réel succès auprès des 3 résidences, à la clé des mercredis où la convivialité est le maître mot. Des belles journées ensoleillées en plus.

Action « Marchons ensemble »

Notamment une très belle balade à la maison de la nature de Lattes, et MB en profite pour rappeler la prochaine qui se profile le 23 mars avec le club de randonnée de Grabels.

• **Le déploiement du réseau EH**

Le Président a tenu à souligner l'investissement de René Cariou qui ne compte pas son temps lors de l'examen des dossiers de candidatures aux RA, qui contribue également cette action d'analyse croisée des pratiques auprès des travailleurs sociaux des différentes RA et qui va volontiers partager à l'occasion un café avec des résidents croisés dans les couloirs.

Au cœur du réseau Espoir Hérault, la RA de Béziers mobilise Bernard notamment pour les commissions d'admission et de suivi.

Notons également les réunions partenariales, la participation à la semaine d'information sur la santé mentale (SISM). Bernard souligne par ailleurs l'importance de la mise en place du Conseil Local de la Santé Mentale (CLSM) de la ville de Montpellier. Bernard y tente de développer une réflexion sur la problématique du logement et de l'accompagnement, le CLSM (François Filleron coordinateur) se limitant pour l'heure à une approche essentiellement sanitaire. Dans cette logique, EH établit des liens avec Baptiste Meneguïn, ancien responsable du programme « un chez soi d'abord » sur Montpellier et qui est devenu un salarié d'ACM, pour porter notre discours sur le logement accompagné.

Aussi au titre des actions de réseau comme chaque année EH a tenu son stand lors de l'Antigone des Associations.

Le « Horla », pièce de Maupassant, le 19 novembre au Théâtre Jacques Cœur de Lattes a été un événement marquant pour EH. Bernard grâce à son implication auprès de l'association les Amis Acteurs du Théâtre Jacques Cœur a mis en place l'idée de faire « un 18 heures de Lattes » sur la thématique de la souffrance psychique. Un spectacle dédié et au profit de l'association EH. Frédéric Mounier, acteur et metteur en scène a offert son Horla à cette occasion qui a rassemblé 300 personnes, ce qui est une performance pour un 18 heures de Lattes. Un spectacle de qualité où le handicap psychique a pu être abordé devant un large public non encore sensibilisé.

La mairie a été très impliquée dans cette soirée et la perspective de la RA qui se profile montre une dynamique très réconfortante pour notre action sur Lattes.

Bénéfice pour EH à peu près 2000€...

Fabienne Guiraud était accompagnée de ces 2 fils concernés, ces derniers ont exprimé un ressenti positif malgré le sujet et son traitement qui pourrait ébranler certains.

Pour mettre un pied dans une action culturelle, le spectacle vivant pourrait s'avérer un levier déterminant pour soutenir notre action militante. Bernard évoque d'autres actions sur Lattes en lien avec le théâtre et les amis acteurs pourraient s'impliquer dans notre démarche...

Toujours au titre de nos actions réseau notre nouveau site internet est en cours de finalisation, avec une déclinaison « affichage portable » maintenant opérationnelle.

Le président annonce la prochaine arrivée au sein de notre association de Michel Dumas (ex APSH34), qui pourrait certainement doper nos actions de réseau compte tenu de son parcours professionnel.

Sur ces derniers points, le Président soumet à l'approbation le projet de résolution n°2 qui porte sur le Rapport Moral 2023 de notre association. Les votes sont :

Opposition : aucune

Abstention : aucune

Résolution 2 : Approbation du Rapport Moral 2023 de l'Association Espoir Hérault

A l'unanimité, le Rapport Moral 2023 est approuvé.

Le Président remercie l'Assemblée.

3. Présentation du rapport financier et clôture des comptes 2023 (diapos 27 à 35)

Le point des adhésions est commenté par le secrétaire, Christian Thiaumond. Une évolution est à constater. Malgré la perte de certains de nos adhérents pour des raisons diverses, Espoir Hérault a maintenant 31 adhérents. L'ouverture de la RA de Castelnau le Lez a été l'occasion de sensibiliser un certain nombre de parents de résidents installés au Théano et a permis de réaliser de nouvelles adhésions. L'initiative de rassembler autour d'une galette le 9 janvier 2023 résidents et famille a été l'occasion de présenter l'action menée par EH pour cette 2ème réalisation. L'ouverture de Clapiers devrait être l'occasion de renouveler cette rencontre essentielle EH, ISATIS et les Familles, le plus rapidement possible

Le point sur les dons est évoqué

Espoir Hérault note une nette évolution positive des dons qui devrait nous amener à réformer notre présentation pour bien distinguer adhésions annuelles et dons ponctuels, au titre de la comptabilité et de la fiscalité attachée.

La reconnaissance formelle d'intérêt général de l'association par la DDFIP (rescrit juin 2023) nous permet d'autant plus de légitimer la réduction d'impôts au profit des donateurs et des adhérents

Une partie des dons (259€) ont transité par le dispositif HelloAsso qui a très bien fonctionné pour la billetterie du Horla au théâtre Jacques Cœur.

Le renouvellement de participation d'Isatis au titre de la convention de partenariat (développement) a été l'occasion de la porter à 4000€ et ce jusqu'à 2026 inclus

Les tableaux charges et produits listent les différentes opérations traditionnelles, y compris les recettes du Horla et les dons liés à l'abandon des frais de déplacements des membres du bureau. Y figure aussi l'évolution des produits financiers des épargnes.

A souligner les charges liées au reconditionnement des ordinateurs distribués à nos « bénéficiaires », les balances EDF entre EH, UNAFAM et GEM habituelles.

Concernant les frais de déplacement on retrouve en charge et en produit ceux qui ont été abandonnés et feront donc l'objet pour les personnes concernées de réduction d'impôt (suivant le barème kilométrique officiel conformément aux nouvelles directives). Certains déplacements sont néanmoins remboursés suivant le tarif « association » identique à celui de l'UNAFAM. Les tarifs ainsi appliqués sont au choix des bénévoles dans le respect des textes légaux (Dons défiscalisés ou Remboursement).

Un autre point important est de dissocier la comptabilité propre au fonctionnement normal de l'association, et la comptabilité en secteur distinct liée à l'opération R4 de Grabels. Cette opération R4 fait de d'Espoir Hérault un micro-bailleur. La TVA à 20% engendrée par les travaux de l'opération doit pouvoir être récupérée, et nous faire bénéficier du taux réduit à 5,5%. Cela nécessite une présentation des comptes indépendante. Pour consolider ces documents comptables il est fait appel à un expert-comptable (Oméga Conseil) qui assurera toute cette comptabilité opérationnelle ainsi que les déclarations de TVA trimestrielles. Le devis des honoraires (800 € HT annuel) est validé par le bureau. Nos interlocuteurs financiers et institutionnels attendent de nous des comptes sans faille.

Des comptes EH 2022 et 2023 seront retirés les dépenses et recette (subvention de 30K€ de Grabels) relevant de l'opération R4 pour rejoindre les comptes spécifiques de cette nouvelle comptabilité dédiée à la R4.

Comme annoncé, pour 2022 les dépenses (4583,14€) liées à l'opération R4 a un impact négatif sur le résultat et le bilan. Si on enlève ces charges liées à la R4 le résultat 2022 est positif de 2914,92€. L'expert-comptable apurera les comptes en ce sens, et la gestion trimestrielle de la TVA générée par l'opération sera mise place.

Comptes et Rapport financier 2023

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS		2023	2022
Cotisations	(31 adhérents) dont 1 cotisation en espee	575	455
Prestations de service		0	0
	Convention Isatis	4000	3000
	Reversement EDF (2076,53 dont 171,59€ AVH en 2024)	2076,53	2069,43
Subvention	ville de Montpellier	5465	5465
Produits exceptionnels	rachats produit (achats pour rando)	0	8
	LE HORLA	2515	
	Dons	1704	985
	Dons des frais déplacements	0	0
	(B LEMOINE:1344 , JF GIOVANNETTI:409 , M BLANC:553 , O SUFFIT: 648	2954	2259,51
Produits financiers			
	(intérêts livret A: 2365,08 / coop ma région: 110,42/ bqe:0,76	2476,26	1131,92
Produits divers	(regularisation bilan)	0	0
	TOTAL PRODUITS	21 765,79	15 373,86

Comptes et Rapport financier 2023

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES		2023	2022
consommables	claviers souris licences pour ordinateurs cédés . Encre, papeterie	475,16	166,65
Assistance projet			0
Fourniture énergie	EDF	2443	2434,66
Loyer et charges	(5465 et 173,50 + 35 € 23 jamais receptionne +35 en 2024 ou provision)	5708,5	5674,5
Assurances		227,57	218,33
communication	encouragement Rando,obseques,France benevolat, flyers sism	253,36	433,96
Relations publiques	frais de bouche:randos + AG+accueils+ repas de travail	438,47	418,78
Déplacements	Didier Redon : 168 dont 42 reportés en 2024	168	168
	Bernard Lemoine : 202,04, Callens:40,99, M Blanc:74,52	317,55	465,33
Déplacements	DONS LEMOINE:1344, GIOVANETTI:409 BLANC: 553 SUFFIT:648	2954	2259,51
charges exceptionnelles	Le HORLA	659,56	
Cotisations	(unafam,isatis, PACT,S2IP)	110	110
Charges financières	commissions (7,3x12 +15,69)	103,29	109,22
Prestation op R4	frais engagés pour le projet de R4 grabels	0	4583,14
	TOTAL CHARGES	13 858,46	17 042,08
	résultat exercice	7907,33	perte 1668,22

.../...

Comptes et Rapport financier 2023

Équilibre de l'exercice :

Compte tenu de la forte activité d'EH et de l'avancée du projet dit R4 en secteur distinct, l'exercice est bénéficiaire de 7 907€.

Ce résultat doit être comparé au résultat 2022 corrigé hors dépenses engagées pour R4: 2914 € (-1668,22+4583,14)

BILAN :

L'actif immobilisé d'EH comprend : les frais liés à la R4(5231€), les parts au crédit coopératif (76€),le compte « Coopération pour ma région » (21 142.15 €)

L'actif disponible de l'association comprend au 31 décembre 2023

-les placements livret A (83453.58 €) et

-les liquidités sur le compte courant 38 259.93 € et 20€ en espèces

-les créances :le versement de 172€ de AVH/GEM LESSEPS (participation consommations EDF)

Soit un total de 148 355 €

Pour le Passif, la structure des capitaux propres s'établit comme suit :

Le passif est augmenté de 30000€ par la subvention d'investissement reçue de la ville de Grabels

Report à nouveau bénéficiaire : 110 162 € prenant en compte les ajustements liés aux dépenses engagées en 2021 et 2022 pour R4

Bénéfice de l'exercice : 7 907€

Les dettes s'élèvent à 286€ : dette à D REDON 42€, celle à la mairie de Montpellier à 35€pour 2023,35€ pour 2023 et 174€ pour la TOM

Soit un total de 148 355 €

Comptes et Rapport financier 2023

BILAN AU 31/12/2023					
		ACTIF			
					EUROS
ACTIF IMMOBILISE					
PROJET R4					5 231
TITRES BFCC					76
TOTAL ACTIF IMMOBILISE					5 307
ACTIF CIRCULANT					
CREANCES CLIENTS					172
PLACEMENT BFCC					21 142
COMPTE COURANT BFCC					38 260
LIVRET BFCC					83 454
CAISSE					20
TOTAL ACTIF CIRCULANT					143 047
TOTAL ACTIF					148 355
		PASSIF			
FONDS PROPRES					110 162
RESULTAT EXERCICE					7 907
SUBVENTION GRABELS PROJET R4					30 000
TOTAL FONDS PROPRES					148 069
TOTAL DETTES					286
TOTAL PASSIF					148 355

La trésorière continuera de faire la comptabilité courante de notre action « institutionnelle » et transmettra tout ce qui concerne la R4 à l'expert-comptable qui donnera à ces documents la forme requise.

Le Président remercie au nom de l'association l'immense travail assuré par Marylise et Bernard dans la concrétisation de ce nouveau développement de notre champ d'activité. Il rappelle également que le bilan est positif car le « Horla » a abondé les comptes et qu'aucune charge de réingénierie du site n'a été facturée en 2023. Un confort supplémentaire est apporté par le passage du conventionnement EH-ISATIS de 3000 à 4000€. ISATIS pourra également nous avancer, si nécessaire, la trésorerie durant la phase d'acquisition et des travaux du projet R4 de Grabels. Mais normalement la CDC devrait débloquer la totalité des fonds à la signature de l'acte authentique et les différentes subventions devraient être débloquées en partie pendant les travaux. Tout cela conjugué avec la trésorerie restante de EH permet d'aborder sereinement la concrétisation du projet.

Les différents tableaux ayant été projetés et commentés par le secrétaire et la Trésorière, le Président propose à l'approbation des présents et des représentés le Rapport Financier ainsi formulé.

Les différents tableaux ayant été projetés et commentés par la Trésorière, le Président propose à l'approbation des présents et des représentés le Rapport Financier ainsi formulé.

Les votes sont :

Opposition : aucune

Abstention : aucune

Résolution 3 : Approbation du Rapport Financier

Les comptes et bilans 2023 sont donc approuvés

Après l'exposé de ce Rapport Financier le Président remercie Marylise Blanc pour sa précieuse contribution.

Il rappelle que les comptes proposés en Assemblée Générale avaient été préalablement validés

en CA le 12 février 2024.

A l'unanimité le Rapport Financier est approuvé.

4. Éléments de notre feuille de route 2024

Le Président signera en fin juin l'acte authentique pour l'achat de la villa de Grabels

Une visite est prévue de l'Unité des Jeunes Adultes à la résidence R4 le 28 mars, les professionnels de cette unité seront appelés à assurer l'accompagnement des 4 jeunes une fois installés dans la R4.

Les élus doivent se déterminer sur le projet Croix Rouge, préciser son contour et son contenu. EH devra mettre en avant la possibilité de créer enfin une RA dans Montpellier intra-muros.

La demande de financement à la Fondation Abbé Pierre est partie pour le projet de RA à Lattes.

La recherche foncière pour d'autres projets toujours à l'ordre du jour.

Il faudra continuer de renforcer nos actions de bénévolat.

Michel Dumas devrait apporter sa contribution au développement de notre réseau.

Au terme de ces présentations le Président remercie l'assemblée et la convie à un moment de partage avec les résidents de la résidence Thelonious Monk de Clapiers qui nous accueillait aujourd'hui.

Les questions diverses étant sans objet, le Président clos l'assemblée générale du 13 mars 2024.

Le Secrétaire de séance,
Christian Thiaumond

le Président,
Jean-François Giovannetti



